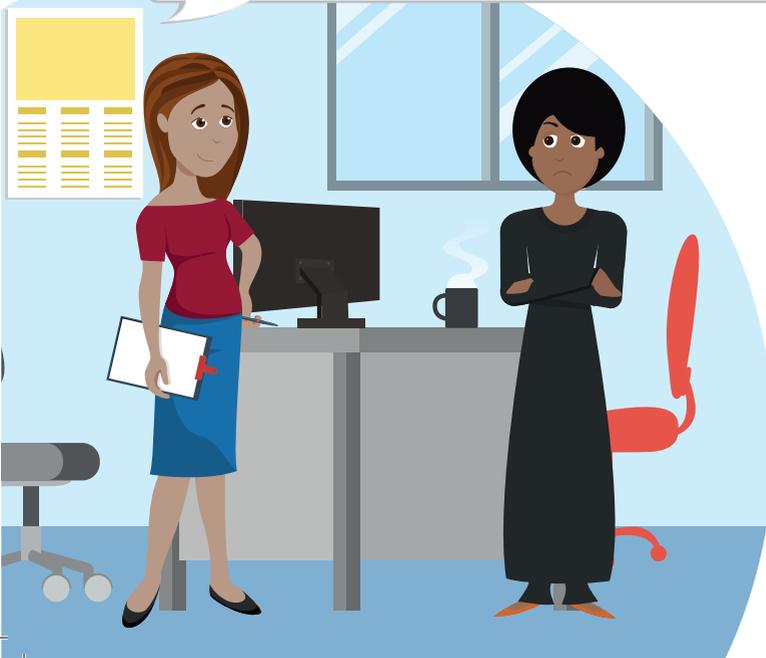


CRIME DE HAINE

Vous pouvez faire quelque chose !



CRIME DE HAINE

Vous pouvez faire quelque chose !

Bonjour et bienvenue au Pays de Galles ! Nous aimons savoir que les gens qui sont de nouveaux arrivants au Pays de Galles apportent avec eux des cultures, des talents et des compétences merveilleuses qui peuvent enrichir notre société. Alors comment trouvez-vous la vie au Pays de Galles ?



Le Pays de Galles est un pays magnifique et la plupart des gens sont très amicaux mais certaines personnes ne le sont pas.



Oh... Pourquoi ça ? Il s'est passé quelque chose ?

Il y a quelque temps dans le bus, quelqu'un a commencé à m'insulter et dire que je devrais retourner dans mon pays. Quand je lui ai demandé d'arrêter, il a jeté quelque chose sur moi. Je pense que c'était du raisin. J'étais si embarrassé(e) et apeuré(e), je ne savais pas quoi faire.

C'est affreux, je ne suis pas surpris(e) que vous vous sentiez mal. Mais vous savez que ce n'est pas votre faute ? C'est un incident lié à la haine. Vous pouvez le signaler à la police. S'ils pensent que c'est un crime de haine, ils peuvent entamer une procédure. Ils vous écouteront, vous apporteront leur soutien et évalueront s'il s'agit d'un crime de haine. Même s'ils ne peuvent pas classer ce qui s'est passé comme crime de haine, il est utile de le rapporter afin d'obtenir de l'aide. Vous ne devriez pas avoir à subir ça !



Est-ce que je peux le signaler ? **Qu'est-ce qu'un crime de haine ?**



Un crime de haine ou un incident lié à la haine sont des actes d'hostilité envers vous en raison de votre ethnicité, religion, foi, handicap, identité transgenre, sexe ou orientation sexuelle. Vous pouvez le rapporter aussi bien si vous étiez la victime ou si vous l'avez vu arriver à quelqu'un d'autre. Le ou les personnes responsables pourraient être des membres de votre famille, des amis, quelqu'un que vous venez juste de rencontrer ou quelqu'un que vous ne connaissez pas.

Un crime de haine peut se produire n'importe où, chez vous, dans le bus, dans un parc ou à l'école ou l'université.

C'EST UN FAIT:

Un crime de haine est un acte illégal d'hostilité envers vous à cause de ce qui ou ce que vous représentez.

Mais je pense que le gars faisait peut-être juste l'imbécile ?



Il a porté un jugement sur vous et vous a attaqué à cause de ce jugement. Ceci n'est pas acceptable au Royaume-Uni. Ceci peut aussi être illégal et un crime de commettre cet acte. C'est votre droit de vous sentir en sécurité chez vous, dans votre communauté et dans les lieux publics.

Il y a de nombreuses choses qui peuvent arriver aux gens qui sont inacceptables et ces choses deviennent un incident motivé par la haine quand elles sont perpétrées parce que quelqu'un a porté un jugement négatif sur vous.

Il peut s'agir de :

- être poussé(e), embêté(e) ou menacé(e)
- avoir quelque chose de jeter sur vous ou recevoir quelque chose de mal dans votre boîte aux lettres,
- quelqu'un qui vous approche avec l'air menaçant,
- des gestes obscènes non verbaux ou des mimiques dirigées à votre rencontre
- être battu(e), frappé(e) ou se faire cracher dessus,
- se faire insulter, être victime de moqueries ou de mauvaises blagues,
- avoir vos biens endommagés ou volés
- être agressé(e) par un voisin,
- un incendie criminel ou des disputes avec vos voisins et
- être intimidé(e) à cause de votre handicap, votre race, votre religion, votre orientation sexuelle ou si vous vous identifiez comme transgenre.

D'accord, mais comment dois-je le signaler ?



En cas d'urgence, vous pouvez le signaler en appelant le **999** si :

- l'incident est en train de se produire et vous avez besoin d'aide d'urgence,
- l'agresseur est toujours dans les parages,
- vous estimez que votre vie ou celle d'un(e) autre est en danger,
- vous êtes victime de violence et vous vous sentez menacé(e)

Appelez le **101** si

- l'incident s'est produit il y a quelque temps et vous souhaitez le signaler,
- la personne qui vous a agressé(e) n'est plus dans les parages,
- il n'y a plus de danger pour votre vie ou la vie d'autrui et
- vous n'êtes pas victime de violence.

APPELEZ LE 999 OU LE 101

Rappelez-vous de dire: « Je souhaite signaler un crime de haine. »



Si je le signale, que se passe-t-il alors ?

Quand vous signalez un crime de haine, la police prendra toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que vous êtes en sécurité. Ils viendront vous voir, à moins que vous ne préfériez les rencontrer au poste de police ou parler au téléphone, et vos informations personnelles seront traitées en toute confidentialité. La police écoutera votre témoignage sur ce qui s'est produit et vous offrira l'aide d'autres organisations, tel que le Victim Support (aide aux victimes), tout au long de l'enquête. La police étudiera également les moyens d'empêcher la personne de vous contacter si nécessaire. L'ensemble des forces de police galloises ont des officiers spécialisés qui sont à votre disposition pour vous aider et vous soutenir.

On ne vous demandera pas de parler, d'être confronté(e) ou d'avoir un contact direct avec la personne concernée mais on pourrait vous demander de :

- faire une déclaration,
- donner toute preuve en votre possession telle que des images prises sur un téléphone portable ou une caméra de surveillance, des blessures ou des photos,
- donner une déclaration d'impact sur la victime, qui consiste à dire ce que vous ressentez après ce qui vous est arrivé et comment votre vie a été affectée, et
- témoigner devant un tribunal avec l'aide d'un représentant du Victim Support.



Et si je n'éprouve pas le besoin de le signaler ? Peut-être que le signaler ne fera qu'empirer les choses ?



Si vous ne souhaitez pas parler de l'incident à quelqu'un, vous pouvez le rapporter en ligne sur la page web du Victim Support www.reportheate.victimsupport.org.uk/hate-crime/. Une fois sur le site, vous pouvez choisir votre langue de préférence, compléter le formulaire et l'envoyer par e-mail à hate.crimewales@victimsupport.org.uk ou appeler le **0300 303 1982**

RAPPEL:

Vous n'avez pas besoin de parler à qui que ce soit pour signaler un crime de haine ; vous pouvez le faire en ligne.

Je suis demandeur d'asile et je ne veux pas attirer l'attention sur moi ? Je ne veux pas de problèmes et je ne veux pas que cela affecte ma demande d'asile.



Les crimes et incidents liés à la haine sont gérés par la police locale et n'ont pas d'impact sur votre demande d'asile. Si quelqu'un essaye de vous blesser à cause de qui vous êtes ou de qui ils pensent que vous êtes, ce n'est pas votre faute. La police travaillera avec vous pour s'assurer que l'enquête n'interrompt pas les rendez-vous liés à votre demande d'asile, et les informations concernant votre déclaration de crime de haine ne seront pas communiquées à la personne responsable de votre demande d'asile au Ministère de l'Intérieur (Home Office).

De plus, signaler un incident lié à la haine n'affectera pas votre logement ou votre aide au logement. Cependant si vous nécessitez un logement plus sûr suite à un incident lié à la haine, vous serez soutenu dans vos démarches.



Et si je ne veux pas le signaler moi-même, est-ce que quelqu'un d'autre peut le signaler pour moi ?



Oui, appelez Victim Support au **0300 303 1982** et ils le signaleront pour vous. Vous pouvez également demander à une agence de soutien locale de le rapporter pour vous. Les organismes qui peuvent vous aider sont le Conseil aux réfugiés gallois (Welsh Refugee Council), le Bureau d'aide sociale et juridique (Citizens Advice Bureau) et la Croix Rouge britannique (British Red Cross).

**APPELEZ VICTIM SUPPORT AU 0300 303 1982
et ils le signaleront pour vous.**



Est-ce que je peux signaler un incident lié à la haine même si je ne peux pas clairement décrire la personne qui m'a attaqué(e) ?

Oui. Toute information que vous donnez à propos d'un incident pourrait être importante, et peut être liée à un incident similaire qui est arrivé à une autre personne dans votre région. La police connaît peut-être la personne et peut peut-être obtenir des preuves grâce à des images prises par des téléphones portables ou des caméras de surveillance. Ils peuvent peut-être même empêcher l'incident de dégénérer en un crime de haine de plus sérieux. **Alors s'il vous plaît, signalez-le à quelqu'un.**



Et si la police pense que ce n'est pas un crime de haine ?



Si votre incident n'est pas classé comme crime de haine, la police vous tiendra informé(e) de leur action en cours et le Victim Support continuera à vous aider.



Est-ce que je dois prouver que l'incident était un crime de haine ?

Non. Si vous pensez que vous avez été visé(e) à cause d'une hostilité envers votre race, religion, handicap, votre orientation sexuelle ou votre sexe, alors la police DOIT traiter ce qui s'est passé comme un crime de haine. Même si ce qui s'est passé n'est pas un crime punissable par la loi (la police appellerait ça un incident lié à la haine) la police enquêtera tout de même, prendra des mesures pour que cela ne se reproduise plus et vous serez également suivi par un officier spécialisé.



RAPPEL:

La police peut utiliser des images enregistrées depuis un téléphone portable ou les enregistrements de caméra de surveillance dans la rue pour obtenir des preuves de ce qui s'est passé.

Pourquoi est-il important de le signaler ?



De nombreux crimes de haine ne sont pas signalés. Lorsque vous dénoncez un crime de haine, cela fait une différence pour vous, vos amis, votre famille et votre communauté. Si vous le signalez à temps, vous pouvez :

- aider à empêcher que cela arrive à vous ou aux autres
- aider à mettre en lumière les sujets de préoccupation pour les demandeurs d'asile et les réfugiés.
- aider la police à mieux comprendre le niveau de crimes de haine qui se produisent dans votre région et comment y faire face et
- améliorer la manière dont la police répond aux crimes de haine.

Si vous ne désirez pas donner vos informations personnelles, dites-leur juste ce qui s'est passé et ils peuvent utiliser les éléments que vous leur avez donnés pour contrôler les crimes de haine dans votre région, rendre votre communauté plus sûre, et aider les gens à se sentir moins seuls et effrayés par ce qui s'est passé. La police enregistre tous les crimes de haine qui leur sont rapportés. Il se peut que ce qui s'est passé ne soit pas porté devant les tribunaux, cependant, ils travailleront toujours avec vous et d'autres organismes de soutien aux crimes de haine pour empêcher qu'un incident ne s'aggrave.



Et si la police ne m'écoute pas ? Quand mon ami(e) a été agressé(e) avec des œufs dans la rue, la police a pris sa déclaration, mais ils n'ont rien fait d'autre.



Si vous pensez qu'un officier de police ou un membre de la police ne vous a pas écouté(e) ou vous a traité(e) injustement, **vous pouvez porter plainte**. Vous pouvez porter plainte dans votre poste de police local. Demandez-leur de transférer votre plainte au Département des normes professionnelles. Tous les services de police en ont un. Vous pouvez aussi entrer en contact avec le député (Member of Parliament, MP) ou le membre du parlement gallois (Assembly Member, AM) rattaché à votre circonscription, et il ou elle pourra vous aider à porter plainte. Vous pouvez contacter la Commission indépendante en charge des plaintes contre la police (Independent Police Complaints Commission, IPCC) en utilisant le lien suivant www.ipcc.gov.uk. Vous pouvez également porter plainte par l'intermédiaire de votre avocat si vous en avez un.

Pour trouver le député rattaché à votre circonscription, rendez-vous sur www.parliament.uk et suivez le lien.

Pour trouver le membre du parlement gallois rattaché à votre circonscription, rendez-vous sur www.senedd.assembly.wales/mgFindMember.aspx

Certains organismes peuvent signaler les incidents liés à la haine pour vous :

- la Croix Rouge britannique : 01633 245 774 ;
- le Bureau d'aide sociale et juridique : 03444 772 020 ;
- l'aide aux victimes : 0300 303 1982 ;
- le Conseil aux réfugiés gallois : 02920 489 800.

RAPPEL:

Lorsque vous dénoncez un incident lié à la haine, cela fait une différence pour vous, vos amis et votre communauté.

Merci pour votre aide. Je me sens toujours mal que ce se soit passé, mais j'ai plus de confiance pour faire quelque chose maintenant



Mais de rien ! Souvenez que vous pouvez le signaler et obtenir l'aide dont vous avez besoin, et vous pourriez bien aider la police à empêcher qu'une telle chose n'arrive à d'autres.



Remerciements

Ce livret sur les crimes de haine est un guide pour comprendre les crimes et les incidents liés à la haine au Pays de Galles, comment les signaler et ce que vous pouvez faire pour les empêcher de se produire. Le Conseil aux réfugiés gallois est heureux de partager ces informations avec vous et est particulièrement reconnaissant envers les organisations qui ont travaillé avec nous pour créer ce livret.

Merci



Ariennir gan
Lywodraeth Cymru
Funded by
Welsh Government